

Article 1 : LA COURSE

La Châtel Chablais Léman Race est une épreuve cyclosportive sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme qui se déroulera le **Dimanche 14 Juillet 2019**.

Le petit et grand circuit seront chronométrés.

Les routes seront ouvertes à la circulation, les coureurs doivent obligatoirement respecter scrupuleusement le code de la route, rouler à droite, adapter leur vitesse.

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas le code de la route.

Le port du casque rigide est obligatoire.

Le port du maillot de la course offert à chaque participant est obligatoire. Les participants ne portant pas le maillot ne participeront pas au tirage au sort.

Les voitures suiveuses sont strictement interdites sur tout le parcours hormis les voitures officiels. (petit et grand circuit)

L'assistance dépannage durant l'épreuve sera organisée par MAVIC (présence le samedi au village exposant toute la journée à Châtel).

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au grand circuit est ouverte à tous les licenciés et non licenciés sous réserve d'avoir 18 ans en 2019.

Les concurrents nés en 2001 mineurs le jour de la course devront fournir une autorisation parentale.

La participation au petit circuit est ouverte à tous les licenciés et non licenciés sous réserve d'avoir 16 ans en 2019.

Les licenciés FFC, UFOLEP, FSGT, FFTri uniquement devront fournir la photocopie de leur licence 2019 lors de l'inscription parfaitement lisible.

Les licenciés FFCT, FFC Pss Loisirs, Service, Encadrement, Arbitre devront fournir la photocopie d'un certificat médical lors de l'inscription indiquant la non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'1 an le jour de la course. Le certificat devra être parfaitement lisible daté, signé du médecin avec son cachet. (coordonnée médicale ordonnance obligatoire)

Les participants étrangers licenciés ou non licenciés devront fournir un certificat médical en français uniquement (ou original + 1 version traduction en français)

Article 3 : DOSSARD

Les dossards seront à retirer le **samedi 13 Juillet de 09H00 à 20H00** à Châtel au village exposant pour le grand circuit et pour le petit circuit.

Une permanence pour les retardataires aura lieu le matin de l'épreuve à Châtel et à l'UCI pour les dossards de **05H30 à 06H30 uniquement**.

Les adresses précises seront communiquées ultérieurement sur nos sites, internet, Facebook et Twitter.

Les dossards avec puce intégrée seront à fixer à l'avant du vélo.

Chaque participant doit retirer personnellement son dossard, aucune tierce personne ne pourra retirer un dossard.

Aucune inscription ne sera prise le jour de l'épreuve.

Article 4 : INSCRIPTIONS

Vous pourrez vous inscrire à partir du 29 Novembre 2018.

Les tarifs sont sur notre site CHATEL-CHABLAIS-LEMAN RACE 2019 et sur le site d'inscriptions en ligne :

www.chatelchablaislemanrace.com

Toute inscription est ferme et définitive.

Les participants lors de l'inscription en ligne pourront contracter une assurance annulation (valable jusqu'au départ de la course).

Article 5 : ASSURANCES

Responsabilité civile : L'organisation à souscrit un contrat qui couvre sa responsabilité civile ainsi que celle des concurrents engagés. Cette dernière est valable exclusivement sur le parcours officiel et pendant la durée de l'épreuve pour les participants.

Assurance individuelle accident : L'organisation conseille fortement aux participants de se garantir pour l'assurance individuelle accident. Dommage et responsabilité matériel : L'organisation et son assureur décline toute responsabilité et ne couvre en aucun cas les dommages que pourrait subir le matériel et l'équipement des participants, aussi bien en cas de chute ou de vol. Chaque participant doit avoir une assurance couvrant ces sinistres.

Article 6 : CLASSEMENT / DOTATIONS

Les 3 premiers des classements scratchs hommes et femmes des 2 circuits seront récompensés.

Les 3 premiers de chaque catégories ci-dessous hommes et femmes seront récompensés.

La catégorie handisport sera récompensée.

Catégories hommes et femmes :

Femme C1 18/30 (petit circuit 16/30)

Homme C1 18/30 (petit circuit 16/30)

Femme C2 31/40 Homme C2 31/40

Femme C3 41/50 Homme C3 41/50

Femme C4 51/60 Homme C4 51/60

Femme C6 61++ Homme C6 61++

Un tirage au sort exceptionnel aura lieu après la remise des prix, les lots seront remis exclusivement aux personnes présentes.

Article 7 : ECO RESPONSABLE

Vous allez traverser des paysages magnifique en France et en Suisse durant l'épreuve, et comme dans tout lieu, il est strictement interdit de jeter vos déchets. (bidons, papiers barres énergétiques, plastiques etc). Sur chaque ravitaillement, au départ et à l'arrivée, vous aurez des bacs de tris sélectifs, merci de respecter scrupuleusement le tri des déchets.

L'organisation se réserve d'exclure sur le champ les participants jetant leurs déchets au bord de la route et ne respectant pas ces consignes.

Article 8 : DROIT À L'IMAGE

Le participant autorise l'organisateur à utiliser les photos sur lequel il pourrait apparaître lors de la journée de l'événement.

Article 9 : DIVERS

L'utilisation des vélos électriques est strictement interdit.

La Châtel Chablais Léman Race est sous l'égide de la FFC, donc des contrôles anti-dopage pourront avoir lieu le jour de l'épreuve.

Des barrières horaires seront mises en place sur le grand circuit qui seront communiqués ultérieurement.

Article 10 : VALIDATION RÈGLEMENT

L'inscription à la « Châtel Chablais Léman Race 2019 » implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de l'intégralité du présent règlement (10 articles).